

PROCES VERBAL

Conseil communautaire du 12 février 2018

Présents : MMES : BERRIER, DOSSCHE, TIMON, MILLOT, LESSINGER, TASSEL, JACQUIER, DA FONSECA, ETIENNE, CASTELLAIN, BIGAULT, CHAZOUILLERES, LORILLON, DE SAINT LOUP, AUGÉ, QUIMBRE, GADEAU, BEGAULT, et MM : VILLETTE, DALICIEUX, MIGUET, LOPEZ, MUNOZ, BERNARD, SENOBLE, DEMELUN, AGUILAR, EVEN, LECHNER, CHEREAU, ALBOUY-GUIDICELLI, BRUN, CHÉRON, CHKIF, GAULTIER, JACQUES, ZEIGNEUR, MARTINEZ, TYCHENSKY, BENARD, ROY, GOSSEREZ, BOLZE,

Pouvoirs : Yves JEGO est absent et a donné pouvoir à Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI, Andrée ZAIDI est absente et a donné pouvoir à James CHÉRON, Manuel AFONSO est absent et a donné pouvoir à Hélène LORILLON, Hermann BRUN est absent et a donné pouvoir à Rosa DA FONSECA, José RUIZ est absent et a donné pouvoir à Alain GOSSEREZ, Catherine GAUTHIER est absente et a donné pouvoir à Sylvie GADEAU,

Absents excusés : MMES : LEROY, DREZE, et MM : LIORET, BONIFACIO, VALLÉE, REGUIG.

Secrétaire de séance : Nicolas BOLZE

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUÉ :

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le procès verbal n° 94 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ les Zonages Eaux Pluviales sur les communes de Noisy Rudignon et Montmachoux.

Approuve à la majorité absolue des votants (1 contre et 1 abstention) :

- ◆ les principes de consommation d'espaces et de phasage des projets de développement économique consommateurs de foncier.

Adhère à l'unanimité :

- ◆ au programme Leader du GAL Sud Seine et Marne.

Engage à l'unanimité :

- ◆ la démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), mutualisé avec les Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau et la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Prend acte à l'unanimité :

- ◆ du rapport sur le Débat d'Orientations Budgétaires 2018.

Fixe à l'unanimité :

- ◆ le montant et les modalités de revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ la fermeture de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Alloue à l'unanimité :

- ◆ l'indemnité de fonctions à la Trésorière Principale.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le projet de Plan Local de l'Habitat de la CCPM, suite à l'avis des communes et du SMEP Seine et Loing.

Demande à l'unanimité :

- ◆ la prorogation du délai pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Demande à l'unanimité :

- ◆ les financements relatifs aux aides à l'ingénierie du Contrat Plan Etat Région (CPER) Ile de France 2015-2020.

Désigne à l'unanimité :

- ◆ Messieurs Yves ROY et Jacques LORET (délégués titulaires) et Mesdames Marie rose TASSEL et Jocelyne TIMON (déléguées suppléantes), représentants de la CCPM au Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants Bassée, Voulzie, Auxence (SMBVA).

Désigne à l'unanimité :

- ◆ Monsieur Yves ROY (délégué titulaire) et M. Jérôme BONIFACIO (délégué suppléant), représentants de la CCPM au Syndicat mixte des 4 Vallées de la Brie.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ l'organisation de l'opération "Dégustez le Brie de Montereau" 2018 et sollicite les subventions correspondantes au programme Leader Sud Seine et Marne.

 Le Président,

Jean-Marie ALBOUY-GUIDICELLI